

Sages-femmes

Pourquoi participer à une CPTS ?



L'intérêt pour vous, c'est de :

- ▶ **Se faire connaître et valoriser votre profession**
- ▶ **Rencontrer** les professionnels de votre territoire et créer du lien
- ▶ **Partager des situations** que vous rencontrer avec d'autres professionnels
- ▶ **Assurer un suivi global** de nos patientes et **fluidifier les parcours**
- ▶ **Mieux prendre en charge** vos patientes
- ▶ **Être informés** de ce qu'il se passe sur votre territoire
- ▶ **Participer à des actions communes**
- ▶ **Participer à des initiatives** à échelle de votre territoire
- ▶ **Partager les bonnes pratiques** entre professionnels
- ▶ **Faire partie d'un collectif**
- ▶ **Diversifier votre activité**





**91 sages-femmes adhèrent
à la CPTS de leur territoire (soit 16%)**

Vos actions en région :

- Prévention / Parcours gynécologique,
- Soins non programmés,
- Parentalité et petite enfance,
- Sexualité

“ Témoignage



Caroline Mazal, Présidente URPS Sages-Femmes Hauts-de-France, Vice-Présidente CPTS Sud Oise (Oise, 60) :

« Ce qui nous a animé au départ, c'est la dynamique pluriprofessionnelle. N'étant pas assez nombreux, nous avions envie de travailler tous ensemble, il faut que nous nous serrions les coudes ! Rien que de nous retrouver, c'est déjà très positif. Si nous ne le faisons pas pour nous, nous devons au moins le faire pour la population [...] Maintenant, la communication entre professionnels de santé se fait de manière beaucoup plus fluide et directe. »



À vous de jouer !

Si vous souhaitez :

- ▶ Partager les actions de votre CPTS et/ou savoir si un projet existe sur votre territoire, contactez-nous :

inter-cpts-hdf@urpsml-hdf.fr

- ▶ Échanger avec des représentants de votre profession, contactez votre URPS :

urpssf.hautsdefrance@yahoo.com

Pour plus d'informations
sur les CPTS

